

ÉLECTIONS 2022



PROFESSIONNELLES

CSE

Votons la CGT REPRESENTANT.ES

(Comité Social d'Établissement)

DU 1^{ER} AU 8 DECEMBRE 2022,

Le CSE

(Comité Social d'Établissement)

Il s'agit de la Fusion du Comité Technique (CTE) et du Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT). Il est Compétent sur le fonctionnement et l'organisation de l'établissement, la protection de la Santé et de la Sécurité des agents...

Vous allez élire vos représentants au CSE (Comité Social d'Établissement)

En votant pour la CGT, vous exprimerez votre choix d'un vote d'actions, de revendications et d'avancées sociales !

Ces dernières années, les conditions de travail dans les secteurs de la santé et du médico-social se sont fortement dégradées.

En parallèle, l'activité et les besoins ne cessent d'augmenter sans moyens suffisants pour y faire face, la souffrance au travail n'a jamais été aussi importante.

Les objectifs financiers ont pris le pas sur les conditions de travail, le bien être des agents et la qualité des prises en charge !

Les représentants CGT portent dans les instances et dans les mobilisations une autre vision de la santé et de l'action sociale, centrée sur les patients, les besoins et les conditions de travail des professionnels afin d'offrir des soins de qualité aux patients dans de bonnes conditions.



La CGT défend les intérêts de tous les agents et de tous salariés de la santé et de l'action sociale !

Le 1^{er} au 8 décembre 2022

Les représentants CGT sont vos collègues, ils militent et revendiquent à vos côtés, au plus près de la réalité de votre travail et des services.

